

# **FERMETURE DES CENTRES DE RETENTION**

*Témoignages de l'intérieur*  
*Compilation estivale*

juin/juillet 2009



## ***Centre de rétention de Vincennes***

### **Vendredi 19 juin**

*Un rassemblement a eu lieu à 19h devant le centre de rétention de Vincennes. Une heure avant un petit groupe réussit à s'approcher du centre avec un mégaphone, en sifflant, en criant « Libérez les sans-papiers ». Les retenus ont pu les entendre. Ce fut de courte durée, les policiers ont accouru pour repousser les manifestants sur les lieux du rassemblement tenu à distance du centre.*

*Un an auparavant, le centre brûlait.*

### **Samedi 21 juin**

« Nous avons entendu beaucoup de sifflements, de voix, jusqu'à 20h. On entendait les voix dans le mégaphone. Au début, nous avons répondu par des cris, en manifestant dans la cour. Mais l'officier et toute son équipe sont venus pour calmer un peu. Les gens allaient dans les chambres car ils avaient peur. Les flics provoquaient et intimidaient. « Tu rentres dans ta chambre, ou on te descend dans la pièce ». Cette pièce est une pièce pour mettre à l'isolement. Ils ont déjà provoqué quelqu'un, ça a bastonné un peu. Les policiers ont porté plainte contre lui. Il est passé devant le juge et a été condamné à 1 mois de Travaux d'Intérêts Généraux. Ce garçon est quelqu'un de calme, de solidaire. C'est une crème, il m'a accueilli lorsque je suis arrivé. Il m'a donné des couvertures etc.

Sinon, que dire de plus... Ils sont à cheval sur les courses, c'est de 9h à 10h30. Si tu ne t'es pas réveillé, tu n'as pas le droit d'acheter des cigarettes.

Il y a quelqu'un qui a été pris au bout de ses 32 jours. Au réveil, ils lui ont fait croire qu'il allait sortir. Pas dupe, ils ne les a pas cru. Il a été expulsé. Un autre a tenté de se suicider dans ma cellule, il a essayé de se pendre...

Pour ce qui est de la nourriture, c'est infecte. Et c'est sûr qu'ils mettent des produits dedans. A chaque fois que je mange, je me retrouve comme un zombie. J'ai aussi des boutons. Tout le monde se plaint.

J'ai été arrêté à la Porte des Lilas, en sortant du métro à 9h du matin. J'en ai assez de vivre en France, ce n'est pas une solution que de vivre sans-papiers. Être susceptible de se faire arrêter n'importe quand pour défaut de papiers. Il y a beaucoup de contrôles faits par des policiers en civil avec des voitures ou des camionnettes. Je ne sais pas si j'ai vraiment envie de retourner en Algérie ou si c'est parce que je suis fatigué, découragé. Aussi je préfère rentrer par mes propres moyens. J'ai un enfant scolarisé en France. Lors de la circulaire Sarkozy sur les parents d'enfants scolarisés, sa mère a été régularisée. J'ai été rejeté, comme beaucoup d'autres. Devant le juge du 35 bis<sup>1</sup>, j'ai demandé l'assignation à résidence, j'avais une attestation d'hébergement

---

<sup>1</sup> A Paris le Juge des libertés et de la détention est surnommé 35 bis (numéro de la salle d'audience). Au delà de 48h de rétention le JLD doit être saisi. Celui-ci décide du maintien en rétention pour une durée de 15 jours ou, à titre exceptionnel, d'une assignation à résidence, voire très rarement de la libération en cas de nullité. Le 15eme jour, si le retenu n'a pas été expulsé, la rétention peut être renouvelée pour une durée de 15 jours par le JLD. Les retenus ont

et beaucoup de personnes dans la salle pour me soutenir, mais cela m'a été refusé. J'ai payé mon avocat 1500 euros. La prochaine audience, pour le renouvellement des quinze jours, je ne paye pas un avocat, ça ne sert à rien. Mon passeport est périmé. L'administration attend le laissez-passer<sup>2</sup> du consul. Ça fait 17 jours que je suis là. »

### **Mercredi 1er juillet 2009.**

« Il y a des gens qui ont tenté de se suicider. Deux jours de suite. C'est pour cela qu'on a fait le mouvement. Celui d'hier il avait un vol ce matin. Il s'est pendu avec les draps. On est quarante ou cinquante dans le centre.

C'est le deuxième jour de grève de la faim. On ne mange pas depuis deux jours. On a commencé avant-hier soir à minuit après une ultime tentative de suicide. En 25 jours, il y a eu 5 tentatives de suicide. L'ambiance était horrible au centre. Ça devenait fou, on regardait ça tous les jours et on s'habitueait. C'est fou, on ne doit pas s'habituer à des gens qui s'automutilent et se suicident tous les jours. Il fallait réagir à ça. On était en train de devenir des monstres, on ne réagissait plus. On s'est dit qu'il fallait réagir autrement, ne pas s'habituer. On s'est dit qu'un jour il y allait avoir un mort, qu'on allait se retrouver avec un cadavre. On s'est réuni dans la cour. La grève de la faim a commencé à minuit. On a décidé de restituer les sacs du petit-déjeuner qu'ils nous donnent le soir. On les a tous posés sur la table de ping-pong dans la cour. Le lendemain, les policiers ont réagi quand ils ont vu qu'on ne mangeait pas. Les flics nous ont dit : « vous ne mangez pas ? » On a dit « non, on vous parlera après notre réunion et on dira nos revendications ». On s'est donc réunis vers 18h30 hier jusqu'à 22h00. La réunion a eu lieu dans la cour. Les flics ont fait quelques tentatives d'intimidation du style « si vous restez tranquilles, tout se passera bien, sinon, c'est la répression ». Ça ne nous a pas fait peur. On est restés sereins. On a discuté d'autres trucs dans la réunion mais c'est la grève de la faim qui a été décidée parce que notre mouvement est pacifique.

Aujourd'hui, on a demandé du sucre pour notre grève, ils ont dit qu'ils nous répondraient plus tard. Deux heures après ils nous ont appelé et ils ont dit ok, mais en fait après il y a une femme, je ne sais pas qui c'est, qui a dit que non, qu'on doit prendre la nourriture qu'ils nous donnent.

On a prévenu des associations pour notre mouvement. On attend du soutien maintenant.

On a écrit une liste de revendications :

- 1) Apporter une solution rapide et efficace aux retenus traumatisés par les tentatives de suicide.
- 2) Améliorer les conditions de rétention : nourriture, hygiène, comportements de la

---

<sup>1</sup> l'habitude de surnommer le JLD « bonjour, 15 jours » et dénoncent ainsi la systématisation du placement en rétention et la rapidité de l'audience.

<sup>2</sup> Les retenus sans passeport en cours de validité (la grande majorité) doivent passer devant le consul de leur pays d'origine présumé. Le consul se déplace au centre ou reçoit les retenus au consulat. Il doit les reconnaître comme ressortissants de son pays et leur délivrer un laissez-passer. Sans passeport ni laissez-passer, l'administration ne peut procéder à l'expulsion. De nombreux retenus dissimulent leur nationalité. L'administration les mène de consulat en consulat jusqu'à en trouver un qui voudra bien les reconnaître. Beaucoup de retenus échappent à leur expulsion par ce biais. D'autres sont expulsés dans un pays qui leur est inconnu.

police et de l'administration. Parce qu'ils réagissent de manière agressive. On n'a pas le choix pour les heures de repas, pour acheter des clopes... Les consultations avec l'infirmière sont souvent retardées ou refusées. Pareil avec la Cimade<sup>3</sup>. Pour les visites, ils essaient de décourager les gens en les faisant attendre. Ils nous disent que c'est plein et qu'il faut attendre et quand on arrive aux visites on se rend compte qu'en fait il y n'avait qu'une personne.

3) Prendre en considération les retenus gravement malades et leur offrir des soins à l'extérieur. Il y a des gens qui ont des traitements qu'ils ne peuvent plus suivre ici.

4) Libérer les retenus qui ont une famille, des enfants en France, mariés ou vivant avec une résidente française.

5) Offrir plus d'avocats commis d'office. En général, il y a un seul commis d'office pour cinq ou six retenus. Il n'a que quinze minutes pour regarder le dossier.

6) Donner le choix aux retenus qui souhaitent quitter la France par leurs propres moyens, dans la dignité. Par rapport à la famille là-bas, ou pour des raisons politiques, y a des gens qui préfèrent repartir par leurs propres moyens. Les juges ne veulent jamais donner des assignations à résidence. Moi c'est mon cas par exemple, j'ai demandé au juge et il a refusé.

7) Remédier aux conditions de mouvements, de déplacements avant et après les audiences. On est réveillé à 6 h pour un audience à 10h, on attend quatre à six heures dans une pièce sale, qui sent l'urine.

8) Donner plus de temps aux retenus qui sortent libres pour préparer leur départ au pays. Légalement on a que huit jours, on ne peut rien préparer en huit jours.

9) Arrêter les contrôles massifs et abusifs dans la rue qui portent atteinte à la liberté.

10) Respecter le règlement intérieur : l'administration l'enfreint tout le temps. Les personnes sont expulsées sans être prévenues qu'elles vont l'être. Ils doivent nous le dire.

11) Fermer les centres de rétention et régulariser les sans-papiers. »

## **Jeudi 2 juillet**

« On a décidé de tenir la grève jusqu'au bout malgré les difficultés : la sécurité, l'administration, les nouveaux arrivants qu'il faut informer. On essaie de tenir malgré la réticence des services du centre. Personne du centre n'est venu nous parler ni par rapport à notre santé ni par rapport à nos revendications. L'infirmier ne s'est pas manifestée. L'administration a refusé de nous donner du sucre. Ils veulent nous donner du sucre en échange de tickets-repas pour pouvoir justifier qu'on ne fait pas de grève de la faim.

On informe l'extérieur au maximum : la Cimade et le reste. Aujourd'hui, j'ai vu une journaliste. C'est important pour nous de savoir que c'est relayé. On a amené des trucs parus sur internet que j'ai lu aux autres, ça les a réconfortés. Il y a besoin que des gens prennent le relais. Les deux ou trois leaders peuvent être transférés ou expulsés.

Le plus important, c'est la fermeture des centres de rétention et la régularisation de

---

<sup>3</sup> Cimade: Association présente dans les centres afin d'assurer l'information et l'assistance juridique aux retenus.

tous les sans-papiers. Il faut que tout le monde s'unisse là-dessus ! »

*Deuxième coup de fil :*

« Le capitaine du centre est venu expliquer qu'il était impossible de donner du sucre aux grévistes de la faim car les gestionnaires du centre n'ont pas le droit de sortir du contrat avec l'entreprise privée qui fournit la nourriture. Donc, ce n'est pas possible d'acheter même deux ou trois kilos de sucre car ça sort du contrat ».

## **Samedi 4 juillet**

*La personne que nous avons au téléphone nous raconte que des manifestants sont venus hier soir aux abords du centre. On en profite pour lui lire l'article de l'Humanité publié la veille. La grève de la faim continue au centre.*

« Hier, vers 20h30 à côté du centre il y a eu une foule qui manifestait pour nous. Un ami qui appelait sa fiancée dehors est rentré dans la chambre pour nous dire qu'il y avait des manifestants qui criaient pour nous. Il a dit qu'il fallait sortir, on ne s'attendait pas à ça, on est sorti d'un seul coup. Ça m'a vraiment touché. On ne pouvait pas voir mais on a entendu crier, on nous parlait en criant. La petite foule demandait la libération des retenus, la liberté. Ça m'a fait beaucoup plaisir, ça m'a chauffé le cœur. On a crié avec eux même si on est fatigué par la grève de la faim.

On a fait des efforts pour qu'ils nous entendent. Je ne sais pas combien de minutes ils sont restés puis ils sont partis, je pense à cause de la sécurité. Peut-être la police a dispersé les manifestants. On était très heureux. Ça m'a vraiment touché pour moi et pour les autres, ça nous a donné le courage de continuer la grève.

Avec la police ça a été mais on ne peut pas écouter ce qu'ils disent entre eux. Ils ne savent jamais quand ça peut chauffer dans le centre, mais nous on est pas agressif. On crie pour qu'on nous entende. On a commencé à rigoler et après les policiers sont partis. On était dans le petit jardin, ce n'est pas grand, mais on a entendu bien comme il faut les cris et les paroles.

Les policiers font leur travail au niveau sécurité mais on leur a expliqué qu'on était pacifiques, qu'on n'aime pas faire des trucs pas bien. On n'est pas ici parce qu'on est des criminels, on crie pour notre liberté, c'est tout. On a déclenché l'alarme pour être entendu de l'extérieur. On a été très heureux, on s'est dit que les autres essayent de combattre pour nous et que nous on ne doit pas craquer, on doit continuer le combat. En ce moment il y a toujours des nouveaux qui arrivent en rétention, des chinois et des blacks mais certains mangent. On parle à ceux qui mangent pour qu'ils comprennent. Il y a aussi des gens malades et eux on ne peut pas les obliger. Mais la grande majorité tient toujours le courage et le souffle pour notre liberté. Les nouveaux disent qu'ils s'en foutent, que demain ils partiront au bled ou à Bangkok.

La dernière fois on a demandé du sucre, la police était d'accord, elle a demandé du sucre au personnel civil du réfectoire. Les travailleurs nous en ont donné mais quand leur chef a vu ça il a gueulé, il a dit que si on voulait du sucre on n'avait qu'à prendre les repas. On a refusé. Après le personnel civil ne voulait plus nous donner de sucre.

Alors on a protesté auprès du capitaine pour avoir du sucre et on a fini par obtenir du capitaine de pouvoir aller chercher du sucre et du sel à l'infirmerie.

On continue de faire des réunions entre les grévistes, il y a toujours le commandant et le capitaine qui viennent discuter avec nous pour voir comment ça se passe. Nous on lui parle de nos problèmes même si on n'arrive pas bien à s'exprimer : par exemple il y a des gens qui ont une famille dehors. Mais il ne peut rien faire, il est là comme chef de la police ou de la rétention qui observe et qui fait les commandes de nourriture. Par rapport à nous le commandant ne peut rien faire, malgré tout on est là et on attend le jour de notre libération.

Il y a des policiers qui montent dans les chambres et viennent chercher les gens pour manger.

En ce moment il y a beaucoup d'expulsions vers l'Asie, vers Bangkok, pas trop vers l'Algérie. Chaque jour il y a deux ou trois expulsions.

*On lui demande si les flics continuent à les compter plusieurs fois par jour avec leurs cartes de retenus*

J'ai une carte avec mon nom et ma photo, c'est pour les visites et les repas. La police ne compte pas avec les cartes. Pourquoi ils nous compteraient? On n'est pas militaires, ni policiers, ni criminels !

Je suis depuis 25 jours dans le centre. La dernière fois je suis rentré dans la chambre et j'ai trouvé un ami pendu. Quelques secondes plus tard il serait mort. Je n'ai jamais vu ça, depuis que je suis ici j'ai vu cinq tentatives de suicide. Les gens qui font ça ils se disent : « s'il y a quelqu'un qui vient à mon secours tant mieux, sinon je suis mort », ça leur évite de partir au bled. Ya rien au bled, ils aimeraient bien rester ici, ils ont un travail ici. Il y a même des gens qui ont une famille ici, comme moi par exemple.

*Il nous décrit le centre*

C'est un grand chalet avec des compartiments. À l'étage, chaque chambre est soit de deux personnes soit de quatre personnes, et il y a les cabines téléphoniques. Il n'y a pas de poste de police à l'étage mais de temps en temps il y a des rondes. Au rez-de-chaussée il y a le réfectoire et la salle télé et une playstation. À l'extérieur il y a un jardin. Avant il y avait deux chalets mais ça a brûlé et à la place ils ont mis un gazon. C'est là qu'on était quand on criait hier soir. Au-dessus du jardin il y a un couloir réservé à la circulation des flics, avec deux guérites.

Il y a des caméras partout de tous les côtés, dans les couloirs et le jardin, c'est une observation totale, heureusement il n'y en a pas dans les chiottes et les douches. »

## **Lundi 6 juillet**

« Finalement ça c'est calmé hier soir. Il y a un qui avait avalé des bouts de métal, il est tombé, et du coup ils l'ont transféré à l'hôpital hier soir. Celui qui avait avalé des lames y est allé ce matin.

On a fait un rapport à la Cimade. Ils n'ont toujours ramené personne. Il y a eu une visite ce matin d'un représentant du ministère. Il a visité les locaux, les caméras, la sécurité... »

## Mardi 7 juillet

« Le mec qui a avalé des lames a été transféré à l'hôpital. Comme il refuse les soins, il nous a appelés pour dire qu'ils l'avaient attaché au lit et qu'ils lui avaient injecté des trucs avec une seringue. La Cimade ne sait même pas où il est. Pour l'instant il n'y a toujours aucun nouveau retenu. Il y a un nouveau commandant de bord. Hier soir, il a fait une fouille générale des chambres. On a tous dû descendre dans la cour. Après il a fait une fouille individuelle. Il y a toujours des tentatives d'intimidation pour ceux qui ne mangent pas. Ils demandent aux grévistes de se signaler au guichet. Ils disent qu'ils doivent calculer le nombre de repas à acheter. Mais on a refusé. Le capitaine nous a menacés, il veut nous faire croire qu'il y a un risque d'avoir un casier judiciaire par rapport à la grève de la faim. On est allé discuter avec lui. »

## Mercredi 8 juillet

« On a arrêté la grève de la faim hier. Je ne peux rien vous raconter en ce moment. Au niveau d'en-bas<sup>4</sup>, j'ai eu quelques petits problèmes à cause des communications. Ils nous ont vu beaucoup téléphoner, ils m'ont averti, je préfère arrêter les communications. »

*Nous appelons deux fois aux cabines, les retenus ne veulent pas parler de la fin du mouvement. Puis la troisième fois quelqu'un veut bien nous parler.*

« On a arrêté, ça sert à rien. La Cimade depuis une semaine nous promet des choses, mais elle ne fait rien. Pourtant c'était important, on aurait dû continuer mais personne ne prend ça en considération. (...) Quand tu arrives ici, il faut trouver un moyen de sortir : faire des tentatives de suicide, avaler des lames de rasoirs ou autre chose... sinon c'est fini ; ça fait quinze jours que je suis ici, depuis, aucun Algérien n'a été libéré, seulement deux Marocains et deux Tunisiens l'ont été, par contre ils ne libèrent que des Chinois. On sait même pas comment ça marche : si c'est le consulat qui signe ou autre chose.

*Nous lui donnons des informations sur l'attitude de l'Etat algérien, le fait qu'il signe tous les accords anti-immigration avec la France, qu'il a même fait passer un texte de loi qui prévoit de punir de prison l'émigration clandestine.*

Pourquoi personne n'affiche tout ça ? Je comprends pas car si c'était connu, les gens se révolteraient. Je connais une association, *Droits Devant*, qui s'occupe bien des sans-papiers algériens, est-ce que c'est une association payée par l'État algérien ? (...) On est au centre, on est enfermés. Je sais pas ce qu'on va faire. Je vais essayer de vous passer quelqu'un qui vous raconte la fin de la grève de la faim.

*La personne refuse de venir nous parler, nous demandons alors à notre interlocuteur revenu au bout du fil si c'est à cause de la pression de la police que personne ne veut*

---

<sup>4</sup> Les flics ayant leur poste au rez de chaussée du bâtiment, c'est une manière discrète de les désigner



*nous parler.*

Non on a pas de pression, on n'a pas peur de la police, on s'en fout d'eux.

*Nous demandons des nouvelles des deux retenus algériens qui ont été expulsés hier et nous racontons ce qu'ils nous ont dit sur leur expulsion.*

Moi je sais que c'est quand on arrive dans l'avion qu'il faut les emmerder comme ça ils ont peur de perdre des clients et ils te font descendre. »

*Notre interlocuteur va chercher un retenu qui pourrait nous raconter la fin de la grève de la faim.*

« Hier ils ont été expulsés, ça été fait. Dommage. Ils nous ont appelé de l'avion vers 16h, on a su qu'ils ont été expulsés. Alors, hier au centre ils ont pas voulu continuer. Tout le monde a peur vis-à-vis de ce qu'ils ont fait aux autres. Tout le monde a peur. Ce sont des pauvres gens. Tout le monde a mangé. Personne ne dévoile ce qu'il ressent. Les gens ne se font pas confiance entre eux. Je ne peux pas deviner leurs pensées. Moi j'étais bloqué, ils ont changé d'avis d'un moment à l'autre. J'étais bloqué, j'ai pas pu réagir. On n'a pas de possibilités, c'est très délicat. »

*Le 8 juillet toujours. Un autre retenu au téléphone.*

« Il y a une personne qui est sortie de l'hôpital. Il avait mangé une lame de rasoir. Les médecins lui ont fait une piqûre, l'ont gardé lundi et mardi. Il pense qu'il a toujours la lame dans le ventre. Il attend la Cimade qui est partie manger. Il continue de refuser la nourriture, comme deux autres retenus qui sont restés à l'hôpital. Ils avaient également avalé une lame. Il n'y a pas de nouvelles d'eux. Cela fait maintenant dix jours qu'ils font la grève de la faim. Ils continuent.

Hier, douze nouveaux retenus sont arrivés. »

*Ce 8 juillet l'ambiance est lourde, tous semblent profondément tristes. Mais il y a une semaine, le 1er juillet, les retenus nous disaient :*

« En vingt-cinq jours, il y a eu cinq tentatives de suicide. L'ambiance était horrible au centre. Ça devenait fou, on regardait ça tous les jours et on s'habitait, c'est fou on ne doit pas s'habituer à des gens qui s'automutilent et se suicident tous les jours. Il fallait réagir à ça. On était en train de devenir des monstres, on réagissait plus. On s'est dit qu'il fallait réagir autrement, ne pas s'habituer. »

*Ils ont réagi, leur grève de la faim a rendu visible leur révolte, leur colère et le fait qu'il y a des gens qui ne s'habituent pas et ne s'habitueront jamais à ça. Il ont trouvé un moyen d'enrayer la machine à expulser, que tout ne se passe pas normalement, c'est aussi pour contribuer de l'extérieur à cet enrayerement que nous publions et continuerons à publier l'histoire de leurs luttes à l'intérieur. C'est ce que nous leur avons dit avant de les saluer.*

***Centre de rétention du Mesnil-Amelot***  
***(A côté de l'aéroport de Roissy)***

**14 juillet**  
**(mail d'un camarade)**

Grève de la faim au Mesnil, depuis hier soir.

M. K, ressortissant marocain, né en 1986, est en France depuis 4 ans. Sa mère a un récépissé ; sa sœur a un titre de séjour, elle est conjoint de français ; son frère est en Espagne. Il est célibataire. Il a refusé d'embarquer le 30 juin alors que son recours TA<sup>5</sup> était pendant!!!! Il est revenu au CRA<sup>6</sup>. Son audience TA s'est tenue le 03/07 : rejet.

Nouveau vol prévu le 08/07 : annulé

Encore un vol prévu le 10/07 : refus d'embarquement

Encore un vol le 14/07 : il a à nouveau refusé d'embarquer. Il s'est fait violenté + insultes racistes ("sale islamiste", "connard d'arabe" etc.) par les policiers à Roissy. Ça devait pas être joli, car les gendarmes se sont interposés. M. K revient au centre, les autres retenus le soutiennent. Il tente de se trancher la gorge avec une lame. Il est examiné au centre ; certificat médical mais pas d'ITT<sup>7</sup> (seulement constatation d'ecchymoses).

Le soir, les retenus se rassemblent sur le "terrain de foot" avec les matelas et font une manif. Ensuite ils se retranchent dans les bâtiments 4 et 5. Ils refusent de regagner leur chambre. Les gendarmes mobiles (80) sont prêts à intervenir. Un gendarme va calmer le jeu et parlementer pendant près d'une demi-heure. C'est l'heure du repas (19h), ils font alors la grève de la faim. Seulement deux retenus sont allés manger.

Ils ont fait une pétition adressée au préfet et au JLD, signée de 89 retenus (sur 113) : ils dénoncent le traitement infligé à M. K + l'absence d'examen individuel des situations, ils demandent un réexamen au cas par cas.

Ils ont regagné leur chambre vers 22h.

**15 juillet**  
**(mail d'un camarade)**

---

<sup>5</sup> Recours au Tribunal Administratif: il juge de la légalité des APRF (Arrêté Préfectoral de Reconduite à la Frontière) et de l'OQTF (Obligation à Quitter le Territoire Français) sur la forme et sur le fond, mais pas de la régularité de l'interpellation, de la garde à vue ou du placement en rétention (compétence du Juge des Libertés et de la Détention)

<sup>6</sup> Centre de Rétention Administrative

<sup>7</sup> Interruption Temporaire de Travail, délivrée par un médecin, elle est nécessaire si on veut entamer des procédures judiciaires.

Il est 12h30, l'alarme incendie se déclenche (on ne l'entend quasiment pas ...), il y a le feu dans le bâtiment 4. Le bâtiment est évacué, les gendarmes interviennent avec les extincteurs. quelques minutes plus tard les pompiers interviennent. Ils sont toujours là.

M. K va être reçu cet après midi par un flic du commissariat de Chelles qui se déplace au CRA pour qu'il porte plainte. Les témoignages des gendarmes en sa faveur sont déjà prêts.

## **Mercredi 15 juillet**

*Premier retenu, M.K. :*

« Hier, j'avais un vol. C'est la quatrième fois qu'ils essaient de m'expulser. À chaque fois j'ai refusé. Hier ça s'est mal passé. Les policiers m'ont tapé, ils m'ont fait la misère. Ils m'ont insulté : "terroriste, sale islamiste, connard d'arabe". J'ai porté plainte. J'ai le témoignage des gendarmes. Quand je suis revenu au centre [la veille], les autres quand ils ont vu mon état ils ont décidé de faire une grève de la faim. Moi aussi, je fais la grève. Demain, j'ai encore un vol programmé. J'ai toute ma famille en France, je ne veux pas retourner au Maroc, j'ai personne là-bas. Dans l'avion, j'avais cinq flics sur moi. Il y en a un qui a mis son genou sur mon ventre. Ils ont serré fort les menottes et les ont accrochées avec un crochet à mon pantalon. Ils m'ont scotché les chevilles et les poignets. Tout ça, ça s'est passé devant les passagers. Je ne sais pas trop si les passagers ont réagi, j'ai pas l'impression. J'étais choqué. J'ai essayé de me trancher la gorge avec une lame. »

*Le lendemain, jeudi 16 juillet, M.K. a avalé des lames de rasoir pour empêcher son expulsion. Il a été conduit à l'hôpital de Meaux. Les médecins ont déclaré n'avoir trouvé aucune lame. Il a été conduit à l'aéroport.*

*Un deuxième retenu :*

« La grève ne s'est pas poursuivie aujourd'hui. Le commandant a dit que ça servait à rien. Ils font des promesses : « si vous arrêtez, on vous libère ». Beaucoup de gens ont arrêté la grève. Ils ont flanché parce qu'ils pensent qu'ils vont être libérés. Les flics nous disent : ou vous marchez comme on veut ou on va utiliser toutes nos forces. Aujourd'hui il y a eu trois expulsions violentes : il y en a un qui s'est caché, les flics l'ont cherché partout, ils l'ont pris et ils lui ont mis une chaîne. Ça se durcit. Certains consuls refusent de signer les laissez-passer si y a pas de preuve. Mais avec d'autres consuls c'est tout le contraire, même sans rien, ils signent !

Il y a pas mal de mecs qui ont été arrêté au travail. Le refus d'embarquement<sup>8</sup> c'est du

<sup>8</sup> En principe avant de monter dans l'avion les flics demandent à la personne expulsée si elle accepte d'être expulsée ou non. La plupart du temps même si la personne dit qu'elle refuse les flics essaient quand même de le monter dans l'avion par la force alors que légalement ils devraient l'amener en garde à vue directement. Le commandant de bord a ensuite le devoir de demander à la personne si elle accepte d'être expulsée et en cas de réponse négative il peut exiger des flics que la personne soit redescendue de l'avion. Dans la pratique si les passagers et/ou la personne expulsée ne se manifestent pas bruyamment, le commandant de bord ne prend même pas la peine de se renseigner. Lorsqu'un sans-papiers parvient à faire échec à son expulsion (ce qui n'est pas toujours le cas), il est reconduit en centre de rétention ou placé en garde à vue et jugé pour refus d'embarquement. Le refus d'embarquement est un délit qui peut être puni de trois ans de prison et d'une ITF (voir note page suivante) de 10 ans maximum.

pipeau : dans la loi, on a le droit mais dans la réalité, c'est pas ça... À Roissy, sur dix refus il y en a neuf qui marchent. À Orly, c'est tout l'inverse, les types ne reviennent pas. Et la compagnie Aigle azur s'en fout complètement quand quelqu'un refuse. Il y a eu beaucoup de plaintes contre cette compagnie. On n'est pas toujours prévenu de son expulsion. Les flics montent les gens dans l'avion avant les passagers. C'est leur technique.

J'ai un ami qui a reçu un coup de tazer<sup>9</sup> à l'aéroport. On a demandé à rencontrer un représentant de la préfecture. On a écrit une lettre. Certains journalistes sont au courant du mouvement. Mais, bon, tant qu'il y a rien à l'extérieur, autant pisser dans un violon. Il faudrait une mobilisation comme pour la rafle de Terres-au-curé<sup>10</sup>. Ce matin, il y a eu un petit incendie, les pompiers sont venus. Ils ont pris personne pour l'instant. On a pas grand-chose à reprocher à la gendarmerie, le problème c'est la PAF<sup>11</sup>.

Il y a quarante-huit heures, il y a eu une tentative de suicide par pendaison, quelques jours avant, un type s'est mutilé. C'est des tentatives de suicide qu'on voit en Maison d'arrêt ! Pour le jeune [le premier retenu], c'est pas simple : il a touché aux forces de l'ordre, c'est une institution, c'est inattaquable. Même si les flics ont tort, on leur donnera toujours raison. »

*Lettre des retenus :*

« À l'attention du préfet, Nous avons l'honneur d'adresser ce courrier à votre bienveillance afin de revendiquer la maltraitance de M.K. Veuillez aussi étudier chaque cas qui est retenu au centre du Mesnil-Amelot. On a pris la décision d'entamer une grève de la faim et de ne pas réintégrer nos chambres jusqu'à décision de votre part. Ainsi que certains cas qui sont dans un état critique. Signée par 89 retenus »

## **Jeudi 16 juillet**

*K a été présenté au vol de la Royal Air Maroc (RAM) pour Casablanca à 14h10 à Orly : il était saucissonné<sup>12</sup>, mains menottées dans le dos et accrochées au pantalon, les genoux repliés par une ceinture. Plusieurs personnes étaient présentes à l'aéroport pour prévenir les passagers de la présence d'un expulsé. K. a été monté dans l'avion et les passagers ont immédiatement protesté en le voyant ligoté et hurlant. Il a été redescendu après dix minutes. Mais ce n'était pas encore fini ! Les flics ont décidé de le représenter au vol de la RAM de 16h50. Encore une fois, un petit groupe de personnes a réussi à alerter les passagers, qui ont manifesté leur opposition à l'expulsion. K. a été débarqué et amené au commissariat de la PAF à Orly où il a été placé en garde-à-vue. Il est passé le lendemain en comparution immédiate au tribunal de Créteil à 13h30.*

<sup>9</sup> Arme de maintien de l'ordre dite « non latérale » qui envoie des décharges électriques de 50000 volts

<sup>10</sup> Foyer de travailleurs immigrés de Paris XIII<sup>ème</sup> arr. de Paris raflé le 12 février 2008. Suite à cette rafle particulièrement violente, d'ampleur et médiatisée, un large soutien aux tribunaux et aux aéroports c'est organisé, ce qui a permis que la grande majorité des sans-papiers retenus ne soient pas expulsés.

<sup>11</sup> Police aux Frontières

<sup>12</sup> Les flics entourent de cellophane le corps de certaines personnes récalcitrantes en instance d'expulsion, elles sont ainsi montées à l'horizontal dans l'avion.

*Un retenu au téléphone. La discussion démarre sur les nouvelles de K. qui devait être expulsé aujourd'hui après quatre refus d'embarquement.*

« Ici c'est calme. Il y a eu trois libérations aujourd'hui. Il y a quelqu'un qui a refusé d'embarquer mais lui il a été libéré, il nous a appelé tout à l'heure. Ça montre que les forces de l'ordre s'acharnent sur lui [K.]. La police ne le lâchera pas, ils s'acharnent ».

## **Vendredi 17 juillet 2009**

*M. K. est passé en comparution immédiate aujourd'hui, il a été condamné à un mois de prison avec sursis et un an d'ITF<sup>13</sup>.*

*Nous appelons le centre de rétention pour savoir si la grève de la faim continue et pour donner quelques nouvelles de M.K..*

*La première personne que nous avons au téléphone ne nous parlera pas beaucoup de la grève de la faim.*

« Il y a beaucoup de gens ici, tous là à cause des papiers mais on est innocent c'est pas normal, moi ma mère est française elle a cinq enfants nés ici, toute ma famille est ici mais moi j'ai pas de papiers et c'est injuste.

*Nous lui demandons s' il y a des gens qui font la grève de la faim. Il nous répond que parfois les gens ne mangent pas*

« Ça dépend mais c'est n'importe quoi, on peut rien faire et les journalistes n'ont pas le droit de venir. On est vraiment nombreux, ça va, ça se passe bien entre nous. Moi je me suis fait contrôler à la gare de Cergy. J'ai vu la Cimade juste une fois au début pour ma demande d'asile politique depuis j'ai pas de nouvelles, je sais pas quoi faire. »

*Comme son portable sonnait il nous a laissés.*

*Nous avons alors rappelé pour parler à nouveau à cette personne, mais nous tombons sur quelqu'un d'autre. Il nous dit que la grève de la faim a cessé.*

« Avec les gendarmes, dans le centre ça va. Chaque matin on nous met des fiches sur notre situation. C'est à l'aéroport avec la police que ça se passe mal. Une personne [M.K.] a du être expulsée vers le Maroc. C'était pour lui qu'on faisait une grève parce qu'il était blessé. Depuis deux jours on a pas de nouvelles. Ils ont dû le forcer dans l'avion, il avait refusé et il avait pas de papiers, rien ne prouvait qu'il était marocain, ils ont fait un faux laissez-passer ».

*Nous lui donnons quelques nouvelles de ce retenu, mais il a l'air de ne pas bien comprendre nos explications. En revanche à de nombreuses reprises, il va nous dire que la police est violente à l'aéroport, qu'elle force les gens qui refusent d'embarquer*

<sup>13</sup> ITF: Interdiction du Territoire Français (provisoire ou définitive). Sanction prononcée à l'encontre d'un « étranger » coupable d'un crime ou d'un délit. Elle peut être prononcée à titre de peine principale ou de « double peine » (peine complémentaire à une peine d'emprisonnement ou d'amende).

*et fait de faux laissez-passer.*

## ***Un ex-retenue après sa libération du centre de rétention de Vincennes***

**Samedi 18 juillet**

« Avant de commencer la grève, on a discuté parce que dans le centre de rétention de beaucoup de choses ne marchent pas, la bouffe, les recours contre les APRF sont retardés : il y a des problèmes de fax au TA, les recours sont parfois reçus par le tribunal avec plusieurs jours de retard et sont alors rejetés par le juge<sup>14</sup>. Les avocats, quand tu rentres au Tribunal de Grande Instance, ils examinent vite fait le dossier, le juge<sup>15</sup> dit « bonjour, 15 jours », en plus c'est la galère d'aller au tribunal, tu pars tôt, tu rentres tard.

Au centre tous les jours tu vois un truc, des suicides, certains avalent des lames de rasoir, se coupent. Tu vois des trucs incroyables, tu demandes l'infirmière, elle n'est pas là, tu demandes le médecin, il n'est pas là, c'est un cauchemar. Tu dors pas le soir, c'est tout le temps le bordel.

On était tous ensemble, presque 60 personnes, on a discuté et on a proposé la grève de faim. Quelqu'un a écrit les revendications sur une feuille et la Cimade l'a envoyée à l'extérieur. Mardi 30 juin, on a commencé la grève de la faim. Chaque jour vers 10h on parlait ensemble, à midi, on se réunissait. On a décidé d'arrêter de manger car tous les jours on voyait des tentatives de suicide, des expulsions sans affichages... Depuis, chaque matin, chaque après-midi, le commandant parlait avec nous, il nous disait de manger, qu'il y avait trop de chaleur.

Après plusieurs jours de grève de la faim, j'allais pas bien, dans le centre, j'ai demandé à voir le psy. J'ai dit que je devenais fou, que je n'allais pas bien. Le psy n'est jamais venu, il m'ont donné du Doliprane. Là-bas il n'y a que du Doliprane. Comme le psy n'est pas venu, j'ai décidé d'avalier des lames de rasoir. Juste avant, il y avait un monsieur qui faisait la grève de la faim qui est tombé par terre. On demandait du sucre, ils n'en donnaient pas. On a pris une feuille pour y écrire « on est en grève de la faim » en français, en chinois et en arabe. On voulait l'afficher sur les murs, ils n'ont pas voulu, le commandant a refusé. Après ça, j'ai pris les lames et des morceaux de fer, je les ai avalées. J'ai passé quelques jours à l'hôpital, comme deux autres personnes qui avaient aussi avalé des lames, après je suis revenu à Vincennes. Ils s'en foutent des lames.

A l'hôpital<sup>16</sup>, j'ai fait des radios, ils ont vu les lames, les morceaux de fer [boulons].

<sup>14</sup> Voir note 5. Les délais pour les recours sont de 48h à partir de la notification de l'APRF et d'un mois pour l'OQTF. La personne doit déposer un dossier (faxer s'il est en centre de rétention) avec un maximum de pièces sur le séjour en France, les démarches administratives, la situation familiale, considérées comme preuves de l'« intégration ». Pour cela, il peut être aidé par un avocat, la Cimade et sa famille.

<sup>15</sup> Il s'agit du Juge des Libertés et de la Détention (et non plus du juge du Tribunal administratif), voir note 1

<sup>16</sup> Il s'agit de l'unité médico-judiciaire de l'Hôtel Dieu: Une taule au 6eme étage d'un bâtiment, dissimulée dans

Après le psy est venu, il a dit que je devais rester à l'hôpital. Après j'ai fait le bordel pour ne plus rester là. Tout est fermé, tu peux pas avoir de cigarette, rien. Tu restes dans ta chambre, tu peux pas sortir, c'est pire que la prison. Je me suis bagarré avec les flics, ils m'ont frappé, ils m'ont menotté au chariot, ils m'ont étranglé avec le drap, m'ont mis le drap autour du cou, j'arrivais pas à respirer, il y avait un policier d'au moins 120 kg, ils m'ont fait une piqûre, m'ont mis nu. Ils ont dit que je suis pas bien dans ma tête, que je suis fou.

Au retour de l'hôpital, j'ai porté plainte à la Cimade. Le médecin a fait un papier sur mes blessures (aux coudes, au cou..) et la Cimade l'a envoyé.

Pendant que nous étions tous les trois à l'hôpital, deux grévistes de la faim ont été expulsés. Après ça, tous ont arrêté la grève. Quand chacun de nous [les 3 personnes hospitalisées] on est rentré au centre on a continué la grève jusqu'à notre sortie.

Je suis resté quelques jours de plus tout en continuant la grève de la faim – en tout j'ai fait 11 jours de grève de la faim – puis j'ai été libéré. »

## ***Aéroport d'Orly***

### **Jeudi 23 juillet**

(Récit d'une camarade)

M. S. était retenu au centre de rétention du Mesnil-Amelot, il faisait partie des personnes qui ont manifesté activement leur solidarité pour M. Kennoudi, un autre retenu qui avait été frappé et insulté par la PAF lors d'une tentative d'expulsion le 14 juillet.

A 8h, M. S. devait être expulsé sur un vol de la compagnie Aigle Azur. M. S. est en France depuis 20 ans, il est arrivé adolescent, il a deux enfants français scolarisés à l'école primaire. Pourtant il a une ITF<sup>17</sup> définitive. Il a déjà été expulsé il y a quelques années mais a réussi à revenir.

Les conditions étaient vraiment idéales pour mobiliser suffisamment de monde à l'aéroport : un vol à 8h du matin, donc une présence nécessaire à 6h pour alerter les passagers lors de leur enregistrement, un jour d'été où nombreux militants sont sur les routes de France ou d'ailleurs, bref pas gagné d'avance (mais ça ne l'est jamais).

Nous étions 7 personnes à l'aéroport dont la mère des 2 enfants de M. S. et grâce à la mobilisation des passagers que nous avons informés, l'expulsion a pu être empêchée.

---

l'hôpital, dont l'entrée est dans le hall du laboratoire ophtalmique, une porte blindée qui se fond dans la couleur du mur. Derrière : une taule, avec ses verrous, ses grilles et ses matons. Les retenus n'y ont même pas accès au téléphone ce qui est contraire aux « droits » des retenus et donc plaidable devant le JLD.

<sup>17</sup> Voir note 13

Arrivés à 6h, nous sommes allés au guichet d'enregistrement du vol Aigle Azur de 8h et avons informés tous les passagers qu'il y aurait un homme expulsé contre son gré sur le vol, en expliquant sa situation rapidement : en France depuis 20 ans, 2 enfants français, son refus d'être expulsé. Aux passagers que l'on sentait les plus réceptifs, nous avons remis un papier avec un n° de portable pour nous prévenir de ce qui se passerait dans l'avion. Certains passagers nous ont clairement assuré de leur soutien, d'autres paraissaient choqués de ce qu'on leur racontait, d'autres écoutaient poliment. Mais dans l'ensemble, les gens semblaient assez réceptifs. Une femme nous a d'ailleurs dit qu'elle s'était déjà opposé à une expulsion et qu'elle était passé en jugement pour ça<sup>18</sup> mais elle a assuré qu'elle ferait tout ce qu'elle pourrait et qu'elle nous appellerait de l'avion.

Par précaution et parce que l'on connaît les ruses de la PAF, certains d'entre nous sont allés sur 2 autres vols en partance pour d'autres villes du même pays pour informer les passagers du possible embarquement de M. S. sur leur vol. Puis on a vu un flic au comptoir d'enregistrement du vol Aigle Azur de 8h. Lorsqu'il est parti, avec l'ex-compagne de M. S., nous sommes allé-e-s demander au guichet si le flic était venu pour enregistrer M. S., ce qu'on nous a confirmé. Le fait que son ex-compagne soit présente a certainement aidé à obtenir les informations.

Dès que nous avons été sûrs qu'il serait dans ce vol, certains se sont précipités sur la terrasse (l'intérêt d'Orly) d'où on voit bien le tarmac pour essayer de voir l'embarquement de M. S. D'autres sont restés au comptoir d'enregistrement pour informer les derniers passagers et d'autres sont allés à l'embarquement du vol pour confirmer à tous les passagers qu'M. S. serait bien sur ce vol, peut-être menotté et bâillonné, caché derrière un rideau au fond de l'avion. A l'enregistrement, on étaient allés voir chaque passagers individuellement mais là, nous avons crié (pas hurlé mais juste parlé fort) pour rappeler la situation et redire aux passagers qu'ils pouvaient et devaient s'y opposer. Bizarrement et contrairement à d'autres expulsions, pas de PAF dans les parages, pas de papiers distribué par les flics aux passagers leur rappelant le risque encouru de s'opposer à une expulsion, personne n'est venu nous dire de nous tirer, rien ! Est-ce les vacances, les nombreux départs? On sait pas.

A 8h, pas de nouvelles, à 8h15, l'avion n'avait toujours pas décollé et personne ne nous a appelé. Puis, la femme très mobilisée a appelé pour dire que la moitié des passagers de l'avion étaient debout et refusaient de s'asseoir. Ceux d'entre nous qui étaient sur la terrasse ont pu emprunter des jumelles car l'avion n'était pas facilement visible (très utiles les jumelles) et ont fini par voir M. S. redescendu de l'avion par les flics qui l'ont ensuite embarqué en bagnole.

Comme on ne savait pas où il avait été emmené, si les flics allaient tenter de l'expulser sur un autre vol, on est allés prévenir les passagers du vol pour Alger prévu à 9h mais sur une autre compagnie (du coup, on y croyait pas trop).

L'un d'entre nous est allé avec l'ex-compagne demander la possibilité d'aller dans les

---

<sup>18</sup> Les passagers qui s'opposent à une expulsion peuvent être accusé d'entrave à la circulation d'un aéronef, passible de



bureaux de la PAF pour se renseigner et étonnamment, ils sont passés ! Pour autant, la PAF les a baratiné puisqu'ils ont dit qu'il n'était pas en GAV chez eux, ce qui s'est avéré faux. Car vers 10h, 10h30, son ex-compagne a reçu un appel l'informant qu'il était en garde à vue à la PAF d'Orly pour refus d'embarquement.

Nous avons déduit qu'il passerait certainement en comparution immédiate le jour suivant. Nous avons donc appelé son avocat qui nous a dit avoir autre chose à foutre que de passer sa matinée au tribunal (ce sont ses mots) car il n'avait pas été payé. On a donc trouvé un autre avocat qui nous a informé qu'M.S. était toujours en GAV<sup>19</sup> à Orly et passerait le lendemain devant le JLD. Le JLD a décidé de l'incarcérer jusqu'à sa comparution. Sa comparution étant reportée sur la demande de l'avocat qui n'aurait pas eu le temps de se préparer à plaider correctement, affaire à suivre à la rentrée... En attendant M.S. Est toujours en prison.

---

<sup>19</sup> Garde à vue

Pour appeler au centre de rétention de Vincennes:

0145180250

0145185970

0145181240

Pour appeler au centre de rétention du Mesnil-Amelot :

01.49.47.02.46 /47/48

01.49.47.02.84

01.49.47.02.40/50



## **FERMETURE DES CENTRES DE RETENTION**

Après ce qui s'est passé en ce début d'été aux centres de rétention de Vincennes et du Mesnil Amelot, nous avons ressenti la nécessité de publier un nouveau recueil de témoignages.

Depuis janvier 2008, nous téléphonons régulièrement aux retenus de certains centres de rétention. Pour maintenir un lien entre l'intérieur et l'extérieur mais aussi pour rendre publique la parole des enfermés. Non pas tant parce qu'elle serait la Vérité ou parce qu'elle aurait une valeur supérieure intrinsèque. Mais bien plutôt, parce que la parole des retenus est celle de personnes en lutte, qui agissent et pensent dans un contexte – lieu de confrontation et de contestation. Confrontation plus ou moins violente, confrontation à la police, la justice, l'État. Cette lutte est parfois collective, souvent individuelle. Cette parole fait sens aussi parce qu'elle s'inscrit dans d'autres luttes, d'autres espaces de pensée et d'action.

**Le discours sur la rétention est trop souvent l'exclusivité des experts et des humanitaires. Ces témoignages traduisent la réalité et le regard de ceux qui sont enfermés et qui luttent.**

**Cette brochure ne pouvait faire l'impasse sur le premier anniversaire de la révolte du 22 juin 2008 : un centre de rétention détruit par le feu, une baisse significative du nombre de rafles et des expulsions sur Paris mais aussi 10 personnes inculpées dont deux toujours incarcérées.**

Aujourd'hui nous sommes solidaires de tous ceux qui sont accusés d'être à l'origine de l'incendie de Vincennes parce que nous sommes solidaires de celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se révoltent contre un monde où des millions de vies sont suspendues à des bouts de papiers.

*[fermeturetenition@yahoo.fr](mailto:fermeturetenition@yahoo.fr)*